

# MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER CHEZ LES POMPIERS : POINTS À FAIRE VALOIR AUX MÉDIAS



- Le cancer professionnel est la principale cause de décès en service au sein des services d'incendie.
- De 2020 à 2024, les cancers professionnels ont compté pour 307 des 330 décès en service (93 %) de membres canadiens de l'AIP.
- Les pompières et pompiers sont exposés à des produits chimiques en combustion dans l'exercice de leurs fonctions, ce qui présente de graves risques même s'ils portent un équipement de protection individuelle approprié. Le cancer peut découler d'années d'expositions cumulatives à ces substances toxiques ou d'une unique exposition importante à des produits chimiques dangereux.
- En 2022, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé la lutte contre les incendies parmi les activités cancérogènes pour les humains (Groupe 1), c'est-à-dire dans la catégorie de risque la plus élevée établie par le CIRC. Cette classification met la lutte contre les incendies sur un pied d'égalité avec l'utilisation du tabac et du benzène quant à la cancérogénicité pour les humains.
- L'AIP s'est engagée à donner aux pompiers et pompières les meilleurs moyens de prévention pour réduire leur risque de contracter le cancer et à aider ceux et celles diagnostiqués cancéreux.
- Le mois de janvier a été officiellement proclamé Mois de la sensibilisation au cancer chez les pompiers en 2023 à l'entrée en vigueur du projet de loi C-224 déposé par Sherry Romanado. L'AIP est reconnaissante à la députée Romanado et à toutes les personnes qui ont participé à la lutte contre le principal danger de notre profession.
- La loi C-224 a donné lieu à l'établissement du Cadre national sur les cancers liés à la lutte contre les incendies, stratégie globale de réduction des répercussions du cancer dans les services d'incendie qui est établie de concert avec Santé Canada et d'autres intervenants tels que l'AIP.
- Chaque province et territoire a des lois présumant que certains cancers sont de cause professionnelle aux fins de l'indemnisation des pompières et pompiers pour accident ou maladie du travail, certaines lois prévoyant des états de service minimaux ou d'autres critères d'admissibilité.
- Pendant tout le mois de janvier, nous ferons la promotion de la sensibilisation à l'épidémie de cancer dans les services d'incendie en fournissant des ressources sur les sujets suivants :
  - Risques de cancer et expositions
  - Dépistage et détection précoce
  - Mode de vie et mieux-être
  - Santé comportementale et diagnostic de cancer
- Les ressources comprennent des fiches d'information, des infographies, des histoires de personnes survivantes et d'autres encore.
- Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse [www.iaff.org/fr-ca/mois-de-la-sensibilisation-du-cancer-chez-les-pompiers](http://www.iaff.org/fr-ca/mois-de-la-sensibilisation-du-cancer-chez-les-pompiers).

